

● LA PRÉPA ECT : L’AFFIRMATION DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE DANS LE PARCOURS TECHNOLOGIQUE

Les classes préparatoires réservées aux bacheliers technologiques (TSI et ECT) sont nées, en 1976, d’une ambition visionnaire inspirée par Lionel Stoléru et portée alors par l’Inspection générale en la personne de Jean Leurion pour le groupe économie et gestion. Dans la filière économique et commerciale, tout comme dans la filière scientifique, ces classes ont dû s’imposer, convaincre sans relâche et lutter pied à pied contre un certain scepticisme ambiant. Le projet éducatif des « prépas technos » est aujourd’hui reconnu non seulement comme un axe majeur de l’ouverture sociale de l’enseignement supérieur, mais comme l’affirmation de l’excellence et de la réussite dans le parcours des élèves et étudiants qui empruntent la voie technologique.

Discipline

Économie et gestion

Niveau

Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), filière économique et commerciale, option technologique (ECT)

Alain Séré*

En 2011, le flux d’étudiants de la première année de CPGE ECT a franchi le cap du premier millier d’élèves. Pour symbolique qu’il soit, ce chiffre s’inscrit dans une progression incomparable des effectifs des quatre dernières années, particulièrement remarquable dans le paysage des CPGE. Elle mérite d’être saluée comme l’une des affirmations de la réussite scolaire dans le parcours technologique de l’économie et gestion.

À l’heure où la question de l’ouverture sociale dans les études supérieures, en particulier dans les classes préparatoires, est au cœur des politiques de démocratisation scolaire, à l’heure où le lycée se réforme et valorise les parcours technologiques, il importe de revenir sur le projet des CPGE ECT, ses intentions, ses réalités, ses perspectives.

Un quizz pour commencer. Qui a dit : « Il fut un temps où un fils d’ouvrier tanneur de Dôle, distingué par ses instituteurs, pouvait devenir Louis Pasteur. Plus d’un siècle après, l’éducation et l’enseignement supérieur sont devenus accessibles à tous, ce qui est un bien, mais au prix

d’un anonymat dans la foule qui ne permet plus le fonctionnement de l’ascenseur social, ce qui est un mal. »

Réponse... Lionel Stoléru (polytechnicien, grand économiste et aujourd’hui chef de l’orchestre romantique européen...) sous l’impulsion de qui, alors qu’il était secrétaire d’État à la condition des travailleurs manuels dans le gouvernement de Raymond Barre et René Haby, ministre de l’Éducation nationale, furent créées les prépas technos, en 1976.

Pour un économiste qui aura beaucoup travaillé sur le thème « vaincre la pauvreté dans les pays riches », pour reprendre le titre de l’un de ses ouvrages paru en 1977, ouvrir aux bacheliers techniques l’accès aux grandes écoles (écoles d’ingénieurs et haut enseignement commercial) relevait en effet autant d’un impératif de raison que de justice sociale.

De raison, parce que les talents, y compris ceux que l’école développe et fortifie, ne sont pas exclusivement canalisés vers les séries

* IGEN, ministère de l’Éducation nationale.

générales du baccalauréat, même si des convictions tenaces, notamment au sein du système éducatif, tendent à en perpétuer la croyance.

De justice sociale parce qu’il est un fait, que les séries technologiques du baccalauréat accueillent massivement, aujourd’hui encore, les élèves issus des milieux les moins favorisés. Or, si l’on pouvait établir que les chemins scolaires qu’empruntent les « bacs technos » conduisent également aux écoles d’ingénieurs ou aux écoles du haut enseignement commercial et par voie de conséquence aux métiers de l’encadrement, alors on faisait un pas dans l’affirmation véritable de l’égale dignité des voies et des diplômes scolaires.

Cette ambition pour l’école de la république, qui répondait à la nécessité de l’intensification de la formation de l’encadrement, a conduit à la mise à l’épreuve d’un modèle scolaire inédit. Or, sur la durée et en toute discrétion, promotion après promotion, ces classes ont scrupuleusement rempli leurs rôles auprès d’étudiants dont le destin scolaire ne s’inscrivait pas, naturellement, dans cette perspective. Une trajectoire parfois hésitante, souvent exposée, notamment par la faiblesse des effectifs, mais toujours portée par l’énergie et la conviction de tous ceux qui croient aux valeurs de l’école.

LA DÉMOCRATISATION SCOLAIRE EN QUESTION

Il a fallu d’abord lutter contre la persistance des idées selon lesquelles « tous les enfants [n’étant] pas égaux devant la connaissance et les apprentissages [...] par respect pour les capables autant que par égard pour les moins capables [...], la société aurait pour devoir de faire le tri le plus tôt possible de manière à sélectionner ses futures élites, à optimiser leur développement cognitif et leur utilité sociale, et à ne pas faire perdre trop de temps aux autres » [Maurin, 2007].

Ce raisonnement prétend démontrer que les politiques de démocratisation scolaire alimentent un processus de dévalorisation des diplômes. Il est le fait de « néo-malthusiens » qui estiment qu’il est irresponsable de faire miroiter aux yeux d’un trop grand nombre des horizons que peu atteindront et qu’il vaut mieux installer certains enfants dans l’idée d’« une vie digne mais modeste ». [Ibid.]

L’une des manifestations de cette logique est l’exploitation persistante de la différenciation des voies scolaires pour hiérarchiser les filières et non pas pour diversifier les voies de réussite. Ceci aboutit à l’asphyxie de notre système au prix d’un gâchis social considérable.

Il ne s’agit évidemment pas d’un temps révolu : aujourd’hui encore, les destins scolaires se scellent sur des décisions fondées à partir de conjectures d’incapacités, mesurées avec de pauvres

instruments qui trompent ceux qui les manipulent tout autant que ceux qui s’y soumettent.

Des travaux conduits par les tenants de ce que l’on appelle « l’économie empirique » – une branche de l’économie en plein essor –, comme Éric Maurin ou Dominique Goux en France, ont permis d’établir, en France et dans d’autres pays, que les élèves qui ont bénéficié de la démocratisation scolaire ont connu des destins sociaux plus enviables qu’ils en auraient connus sans elle.

Il ne suffit pas, en effet, de comparer à diplôme égal, des jeunes gens de 25 ans aujourd’hui avec ceux de même âge et de même niveau de diplôme, il y a 20 ou 30 ans. Les résultats d’une telle comparaison qui débouchent invariablement sur des constats alarmants de dévalorisation des diplômes sont tout simplement faux puisqu’ils ignorent les articulations entre économie et éducation dans un monde qui accorde toujours plus aux compétences et à la capacité d’évolution de chacun.

L’AUGMENTATION DES NIVEAUX DE QUALIFICATION

En quelques décennies, la population française des actifs classés cadres ou professions intermédiaires a plus que triplé : de 3 millions en 1962, elle est passée à plus de 10,5 millions en 2008. Leur part dans la population active est ainsi passée de 16 % à 40 % !

Depuis les années 1960, les relations entre les diplômes et la vie professionnelle sont devenues bien plus étroites. Si dans les années 1960, les candidats à l’emploi sont rarement triés selon leur diplôme, dans les années 2000, c’est le cas dans près des 2/3 des procédures de recrutement ayant abouti [Poullaouec, 2010].

Les tenants des théories de l’inflation scolaire oublient d’intégrer les choix de management des employeurs, au regard du contenu réel des activités professionnelles et aux anticipations des changements à venir ou probables dans les activités économiques. Comme le montre Tristan Poullaouec, sociologue de l’université de Nantes, la thèse de l’inflation scolaire confond la valeur d’échange des diplômes et leur valeur d’usage. La classification des emplois est une chose, l’utilisation que les employeurs font dans ces emplois des capacités attestées par les diplômes en est une autre.

Si l’école a bien pour mission de donner à chaque élève les moyens de s’insérer dans la société, de devenir autonome, de s’y accomplir, elle doit aussi tenir compte des transformations du monde économique qui l’attendent.

Il est banal aujourd’hui de répéter que les emplois de demain exigeront plus de qualifications et que les parcours seront moins linéaires, demanderont plus de capacités d’évolution, d’adaptation, de reconversion. Mais si cela est vrai, alors il faut bien se préoccuper d’organiser

le système éducatif de telle sorte qu’il permette de porter une large proportion d’une classe d’âge à un niveau très élevé d’employabilité. L’objectif social rejoint alors l’objectif d’efficacité économique.

L’ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA DISCRIMINATION SOCIALE

L’accès aux classes préparatoires pour les bacheliers technologiques, mais aussi pour les bacheliers professionnels (encadré 1), s’inscrit très directement dans les analyses de P. Bourdieu et J.-C. Passeron, dès 1966 : « En omettant de donner à tous, par une éducation méthodique, ce que certains doivent à leur milieu familial, l’école sanctionne donc des inégalités qu’elle seule pourrait réduire. »¹

Pour autant, il n’est pas contestable que la poursuite d’études longues s’avère une aventure plus difficile et plus risquée pour un enfant d’ouvrier que pour un enfant de cadre. Et il est également vrai, qu’aucun diplôme de l’enseignement supérieur ne protège complètement contre le risque du chômage. Cependant, en la matière, tous les diplômés sont loin d’être logés à la même enseigne.

Les résultats de l’enquête Génération 2004 du Céreq, publiés en janvier 2008, montrent que contrairement aux idées reçues, plus que jamais, le niveau de diplôme reste une bonne protection contre le chômage et la précarité de l’emploi. Ceci est particulièrement vrai pour les diplômés des écoles d’ingénieurs et de management. Trois ans après l’obtention de leur diplôme, 4 % des diplômés d’une grande école sont au chômage, 54 % en CDI à la première embauche et 91 % après trois ans de vie active, avec un salaire médian net de 2 200 €. Par comparaison, les titulaires d’un diplôme à bac + 2, sont pour 7 % au chômage, 29 % en CDI à la première embauche et 70 % après trois ans de vie active [Céreq 2008, 2010].

Dans tous les cas, le chômage de ces diplômés ne s’explique pas par un surinvestissement éducatif des familles mais bien par l’insuffisance des embauches.

C’est donc bien d’une réelle démocratisation de l’enseignement supérieur dont notre pays a besoin, mais qui doit s’appuyer naturellement sur l’enseignement secondaire avec lequel il est articulé.

Or, l’accès des lycéennes et des lycéens aux différentes filières reste marqué par leur appartenance sociale. D’après les données du ministère de l’Éducation nationale, si 15 % des entrants en 6^e sont des enfants de cadres, ils représentent 55 % des inscrits en première année de CPGE sept ans plus tard. Inversement, si 38 % des entrants au collège sont des enfants d’ouvriers, ils ne représenteront plus que 9 % des entrants en CPGE.

Développer l’enseignement supérieur, c’est d’abord convaincre les élèves et leurs familles que la poursuite d’études réussies n’est pas l’apanage de quelques-uns, qu’elle est accessible par des voies diversifiées et surtout, que les destins scolaires ne sont pas asservis à un parcours unique.

C’est le sens du projet éducatif des classes ECT : donner une réalité au principe d’égalité des chances pour soutenir des trajectoires de réussite différenciées, organiser et fortifier des « cordées de la réussite » grâce auxquelles on cesse de considérer que la réussite scolaire, qui emprunte beaucoup à l’origine sociale, conditionne tout le reste.

DES ARGUMENTS BASÉS SUR LES FAITS ET LA TRACE DES AÎNÉS

Le manque d’informations sur les potentialités du parcours « CPGE » pour les bacheliers technologiques est un grand classique, tout comme les idées reçues en matière de prescriptions ou de choix scolaires. Dans chaque circonstance où il est permis de présenter la classe, d’en expliquer les tenants et les aboutissants, d’en montrer, par les témoignages édifiants des aînés qui « ont fait leur chemin », la légitimité et la pérennité, il est régulièrement constaté que tout ceci est une révélation pour la plupart des acteurs, y compris parmi les prescripteurs de parcours scolaires. Et même avec les meilleurs arguments, incarnés avec la plus grande crédibilité par les intéressés eux-mêmes qui viennent « se raconter », le doute sinon l’incrédulité subsistent. C’est dire combien sont lourds à relever les défis auxquels les classes ECT doivent faire face. Elles ne manquent pourtant pas d’arguments :

- au plan social, elles surclassent toutes les autres CPGE puisqu’elles accueillent en moyenne 40 % d’étudiants boursiers avec des pics supérieurs à 50 % dans certains établissements (en 2011, le taux moyen de boursiers, toutes options confondues, inscrits à la Banque commune d’épreuves (BCE) est 24,7 %, 26 % pour Ecricome) ;
- en matière de diversité sociale, elles sont parfaitement exemplaires puisqu’elles sont composées d’élèves issus des séries technologiques du baccalauréat, en moyenne deux fois moins souvent issus de familles socialement favorisées que ceux des séries générales ;
- alors qu’elles accueillent plus de 52 % de filles, elles ont pulvérisé, jusqu’à l’an dernier, tous les records d’avancées d’effectifs auxquelles répondent des ouvertures ciblées dans des zones sensibles bien localisées par les recteurs ;
- sur le plan de la réussite, elles font jeu égal avec les deux autres voies (scientifique et économique) avec des résultats édifiants aux

1. Cité par T. Poullaouec.

ENCADRÉ 1. LA CPGE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE « VOIE PROFESSIONNELLE »

Lycée René-Cassin de Strasbourg – École de management de Strasbourg (université Robert-Schuman)

À la rentrée 2009, le lycée René-Cassin de Strasbourg, auquel est intégré le lycée professionnel Charles-Frey, et l'école de management de Strasbourg (université de Strasbourg) ont mis en place une CPGE de type ECT réservée aux bacheliers professionnels, essentiellement issus du domaine des services, qui désirent s'engager dans des études longues en management et en gestion.

Il s'agit d'une voie aménagée d'accès aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce et de management, qui est également une voie sécurisée, c'est-à-dire offrant, tout au long du cursus prévu en trois ans, des possibilités de réinscription, sans pénalisation, dans des voies diplômantes (à bac + 2, + 3) ou encore une poursuite d'études vers un master 1.

Le cadre pédagogique est une adaptation du modèle (organisation et programmes) de la classe préparatoire économique et commerciale, option technologique (ECT), présente par ailleurs au lycée René-Cassin. Les deux premières années apportent des appuis essentiellement méthodologiques, linguistiques et culturels, tout en maintenant les acquis de la formation professionnelle en gestion. La troisième année reprend le cadre horaire classique de la deuxième année de la classe ECT en intégrant le calendrier du thème de culture générale et du thème juridique.

La classe s'appuie sur l'école de management de Strasbourg comme « tête de cordée » dans le cadre d'un partenariat défini par une convention.

Le recrutement est national avec un affichage sur le site APB² et une campagne d'information à relayer en interne et en externe (médias régionaux et nationaux, etc.).

Le recours au tutorat, à des démarches de projets collectifs, d'accompagnement académique et scolaire ; l'opportunité de séjours linguistiques et culturels dans le pays voisin à partir des dispositifs existants ; la mobilisation d'interventions de tuteurs professionnels (cf. cercle Passeport Avenir) sont évoqués comme supports à la mise en activité.

Des possibilités d'encadrement spécifique des étudiants, à partir des moyens prévus pour les interrogations orales (cf. arrêté du 24 juillet 2007) permettent d'associer, sous la responsabilité du chef d'établissement, des enseignants du lycée René-Cassin et du lycée professionnel Charles-Frey.

Des dispositions particulières sont prévues avec le CROUS de Strasbourg afin de disposer d'accès privilégiés aux possibilités d'hébergement proches des établissements.

L'environnement numérique de la classe est particulièrement soigné. Les étudiants sont aidés pour disposer d'un ordinateur portable, d'accès par Internet aux ressources en lignes de l'université, de l'établissement, d'abonnements à des ressources privées.

Le projet de cette classe préparatoire est particulièrement ambitieux : c'est une première au niveau national, mais un second projet devrait voir le jour à Marseille à la prochaine rentrée. Il porte des enjeux majeurs qui consacrent le principe de l'égalité de dignité des voies de formation et la capacité du système éducatif à conduire à la réussite dans l'excellence tous les élèves.

L'implantation de cette classe expérimentale à Strasbourg, académie où l'enseignement professionnel est très représenté et où l'école de management, intégrée à l'université, inscrit la diversité dans ses orientations principales, est un symbole fort et un gage de succès.

concours, largement ignorés de la plupart des acteurs, et tels qu'aucun autre parcours post-bac n'offre une telle sécurité ;

- l'intégration dans les écoles est excellente, les élèves valorisent leurs acquis en économie et gestion, mais sans doute aussi une certaine maturité sociale dans l'autonomie et la prise d'initiative.

Dans le traitement de la question de la diversité sociale dans les classes préparatoires [Bodin, 2007], les CPGE technologiques apportent une réponse efficace et éprouvée. Cependant, ce serait un contresens grave que de les considérer sous le seul éclairage du profil social de leurs élèves³.

En réalité, plusieurs facteurs se conjuguent aujourd'hui pour donner un nouvel élan à leur audience, à leur statut, à leur succès.

Le premier d'entre eux est la confirmation, par le relais des écoles, que les employeurs recherchent aujourd'hui à diversifier leur recrutement, en termes de profils sociaux, culturels et d'expériences et, sur ce plan, la variété et la richesse des classes ECT est manifeste. Les écoles confirment leur intérêt pour les profils

« technos », ce qu'ils apportent dans les promotions et la constance de leur réussite.

Des initiatives sociales très innovantes prises par certains secteurs professionnels (comme par exemple le secteur des télécoms à l'origine de la création de l'association Passeport Avenir⁴) pour développer leurs interventions auprès des étudiants de ces classes, par des dispositifs d'accompagnement tutoriel, en lien avec les lycées et les écoles, ont contribué à débloquer une situation que les craintes, les préjugés, mais aussi de véritables obstacles culturels et financiers avaient figée.

L'instauration récente de la gratuité des droits d'inscription aux concours pour les boursiers a contribué bien évidemment à faire tomber un obstacle de plus et certaines écoles offrent des conditions de scolarisation « à la carte » pour les étudiants issus des prépas technos.

2. www.admission-postbac.fr

3. http://www.cge.asso.fr/presse/CP-Ouverture_sociale_%2016-12-2010.pdf

4. www.passeport-avenir.com

L’inscription du cursus des classes préparatoires dans l’architecture européenne des études supérieures, notamment par l’attribution de crédits ECTS, facilite les infléchissements de parcours et les insertions dans les cursus de type licence en apportant ainsi une sécurisation appréciée des étudiants et des familles.

Les programmes rénovés de la classe ECT qui ont débouché sur de nouvelles épreuves depuis la session 2009 des concours, favorisent la réussite de bacheliers STG incontestablement mieux préparés à la poursuite d’études, même si des progrès dans ce domaine sont encore attendus pour certaines spécialités.

Des programmes qui privilégient les apprentissages méthodologiques, le travail avec des sources, avec des références, la maîtrise de l’information, y compris l’information numérique et le développement d’une réflexion critique. Un projet global destiné à offrir des débouchés d’égale qualité aux quatre spécialités de la série STG : communication et gestion des ressources humaines, gestion des systèmes d’information, marketing et comptabilité et finance d’entreprise.

DE TRÈS BONS RÉSULTATS SOUVENT MÉCONNUS

En prenant comme base les résultats aux concours de la BCE et Ecricome (31 écoles) pour les dernières sessions, le pourcentage de candidats de la voie technologique qui intègrent une école est en moyenne de 83 %. Des résultats qui sont à la hauteur de ceux obtenus par les candidats de la voie scientifique et un peu supérieurs à ceux obtenus dans la voie économique.

Près de 10 % des étudiants d’ECT choisissent une réorientation dans un cursus universitaire, AES ou économie et gestion, très généralement en L3. Selon les établissements, quelques décrochages surviennent entre la première et la deuxième année de prépa, traités le plus souvent par une réorientation en BTS ou IUT, sous statut scolaire ou en apprentissage.

L’intégration dans les écoles ne pose aucun problème, de même que l’accès au diplôme terminal. Les étudiants d’ECT sont souvent présents dans les activités des bureaux des étudiants, sont remarqués par leur implication, leur dynamisme, leur esprit d’initiative et sortent fréquemment très bien classés.

Ces résultats, confirmés dans la durée et qui s’inscrivent d’ailleurs dans une tendance croissante, restent, très curieusement, largement méconnus alors qu’ils montrent que ce parcours de poursuite d’études est l’un des plus sécurisés. Une sécurité renforcée par les possibilités d’inscriptions en licence pour les étudiants (peu nombreux dans cette voie) qui renoncent à l’entrée dans une école.

Dans les concours de la filière économique et commerciale, les candidats issus de la voie

technologique sont en compétition avec les candidats des deux autres voies (scientifiques et économiques) dans les épreuves de culture générale (contraction de texte ou synthèse de documents en français et dissertation de philosophie) et de langues vivantes étrangères. Ils valorisent leurs principaux atouts dans les deux épreuves spécifiques d’économie-droit et de management et gestion des entreprises, ainsi que dans l’épreuve de mathématiques qui leur est propre. Très impliquées dans la valorisation de la voie technologique, les écoles de management ont revu leurs coefficients en conséquence afin de diversifier leur recrutement dans les différentes voies.

FAIRE BOUGER LES LIGNES ET CHANGER D’ÉCHELLE

La dynamique nationale créée par la politique d’ouverture sociale des classes préparatoires, favorable au développement des CPGE ECT, se poursuit.

Sur la base des chiffres de la campagne d’inscription 2011 par rapport aux chiffres de 2010, et alors que le nombre total de candidats est en progression légère (Ecricome⁵), voire en léger recul (BCE⁶), les progressions d’inscriptions des candidats de la voie technologique sont de + 7,5 % pour les concours Ecricome et de + 11,43 % pour les concours de la BCE. Cette évolution, amorcée au cours des cinq dernières années, est telle que les candidats technologiques représentent, pour la première fois cette année, 10 % du total des candidats aux concours d’entrée dans les écoles de management.

Ces données globales, très encourageantes, sont le reflet d’une mobilisation déterminée de l’ensemble des parties prenantes qui s’exprime à travers trois dimensions conjuguées : professionnalisation, personnalisation et exigence. La « prépa » demeure avant tout un espace privilégié où l’effort persévérant, la volonté et l’application, la solidarité et le sens de l’intérêt général sont mobilisés comme autant d’ingrédients de la réussite.

Dans ces classes, l’emportent de manière décisive, l’engagement des professeurs aptes à entraîner leurs élèves au sens de l’effort retrouvé (parfois même révélé !), le désir de connaissances, la confiance dans les maîtres, la confiance en eux-mêmes, l’audace de se projeter et pour finir la détermination et l’ambition.

Puisque les parcours technologiques qui conduisent, par les classes prépas, aux écoles supérieures de commerce et de management sont parmi les plus sûrs, ouvrons les précisément à celles et à ceux des élèves qui en raison de leur

5. <http://www.ecricome.org/blobs/medias/s/1ae1812e0340007f/CP%20bilan%20inscriptions%20Ecricome%202011.pdf>

6. <http://aphec.it-sudparis.eu/spip.php?article508>

ENCADRÉ 2. POUR LA JOURNÉE DES CLASSES PRÉPARATOIRES TECHNOLOGIQUES, TOULOUSE, 20 OCTOBRE 2006

Il fut un temps où un fils d’ouvrier tanneur de Dôle, distingué par ses instituteurs, pouvait devenir Louis Pasteur. Plus d’un siècle après, l’éducation et l’enseignement supérieur sont devenus accessibles à tous, ce qui est un bien, mais au prix d’un anonymat dans la foule qui ne permet plus le fonctionnement de l’ascenseur social, ce qui est un mal. Responsable gouvernemental durant cinq ans de la revalorisation du travail manuel, je m’étais attaché à l’un des pires défauts de notre système éducatif : le divorce entre l’enseignement général, voie royale, et l’enseignement technique, voie de garage. Comme pour Louis Pasteur, il me semble que l’objectif doit être une sortie par le haut, c’est-à-dire la démonstration que cette voie peut, elle aussi, mener au succès, c’est-à-dire à la fois à l’épanouissement personnel et à la reconnaissance sociale. Si l’élève doué peut aller jusqu’aux plus hauts diplômes, alors que l’apprenti doué ne peut dépasser le CAP, où est l’égalité des chances ? Dans un premier temps, il a donc fallu organiser la filière professionnelle : CAP, BTS, bac technique, IUT, etc. Dans un second temps, j’ai voulu redonner tout son éclat à l’aristocratie du travail manuel : les meilleurs ouvriers de France. En ce jour où, à la Sorbonne, en présence du président de la République, les prix Nobel français de littérature, médecine, sciences ont remis leurs prix de meilleur ouvrier de France aux lauréats, nous avons senti qu’un changement culturel était possible et que, comme le disait le slogan de notre action, « la main transforme l’idée ». Dans un troisième temps, j’ai cherché à créer des passerelles entre les deux voies d’enseignement : un aiguillage est nécessaire au collège, mais on peut avoir envie ou besoin de se réorienter ensuite. Telle a été l’idée d’origine des classes préparatoires technologiques dont vous débattiez aujourd’hui. Je voudrais vous dire tout d’abord combien j’apprécie votre initiative : il est important de faire connaître et de promouvoir votre action dans ce domaine. Il est important aussi de dire que les grandes écoles, notamment, ont accepté d’emblée de jouer le jeu et qu’elles ont découvert, lors des premiers concours, que les étudiants provenant de ces filières technologiques se classaient souvent dans les premiers. Comme vous l’avez compris, il ne s’agit là même pas de « discrimination positive », à l’exemple de ce que fait Sciences Po avec un courage que j’admire. Non, les classes préparatoires technologiques ne demandent, ni quota, ni avantage particulier : elles ne demandent qu’à exister, c’est-à-dire à créer une passerelle entre deux mondes qui, bien à tort, s’ignoraient. Nous sommes à une époque où l’on montre plus volontiers à la télévision ce qui va mal que ce qui va bien. J’espère que vous ferez exception et que votre journée sera relayée, comme elle le mérite par les médias. Sinon, c’est dommage mais ce n’est pas grave : ce qu’on fait de bien, on le fait pour être en accord avec sa conscience et ses convictions de justice, on ne le fait pas pour briller sous les sunlights des projecteurs. Bon courage et bon succès !

Lionel Stoléro

environnement social, culturel, géographique croient devoir s’en tenir définitivement éloignés. Les « cordées de la réussite » ont ouvert un nouvel espace d’organisation, de coordination et de coopération dans lequel se mobilisent les établissements d’enseignement supérieur, les CPGE et les lycées « sources ». [Conférence des grandes écoles, 2010]

« Les élèves que nous recherchons ne redoutent pas l’école et l’effort, ils redoutent l’échec scolaire car leur environnement social ne leur donne pas les moyens de l’assumer. » [C. Boichot]⁷

Et dans cette quête, nous disposons d’importantes réserves d’élèves pour peu qu’on leur permette de surmonter les comportements que leur dicte l’autocensure : le plus redoutable des instruments de sélection. Un seul indicateur permettra de s’en convaincre : alors que 66 % des bacheliers de la série S ayant obtenu une mention bien ou très bien au baccalauréat poursuivent leurs études en CPGE, ils sont 24 % de la série ES et à peine 9 % des séries technologiques.

Ce serait une erreur tragique que de maintenir les générations qui arrivent au lycée dans la résignation face aux destins scolaires que l’on a fixé pour eux et leur faire accroire que la réduction de l’espace des choix pourrait les rendre plus libres. ●

BIBLIOGRAPHIE

BODIN Y., *Diversité sociale dans les classes préparatoires : mettre fin à une forme de délit d’initiés*, rapport d’information, n° 441, 2007, <http://www.senat.fr/rap/r06-441/r06-441.html>

CÉREQ, *Bref*, n° 248, janvier 2008 ; *Bref supplément* n° 253, juin 2008 ; *Bref* n° 275, juin 2010 ; *Bref* n° 283, mars 2011.

Conférence des Grandes Écoles, *Ouverture sociale des grandes écoles : livre blanc des pratiques. Premiers résultats et perspectives*, 2010.

MAURIN E., *La Nouvelle Question scolaire : les bénéfices de la démocratisation*, Seuil, 2007.

POULLAQUEC T., *Le Diplôme, arme des faibles : les familles ouvrières et l’école*, La Dispute, 2010.

7. http://www.esen.education.fr/fileadmin/user_upload/Modules/Formations/ressources/O9NDEN0081/r3_09nden0081_boichot_c_texte.pdf